

Projet associatif 2019-2023

GT4 « Promouvoir la responsabilité sociétale et environnementale » compte rendu réunion du 05.02.2020

Présents : G.BEZER – D.CHEDAL-ANGLAY – H.DESGRIS – F.DUBOIS – CL.FABRE – G.FERRARI

- C.FIEROBE - C.LALANNE - M.MOREAU - A.SAJOUS - M.SALLARD - F.VALET-

NARJOU - J.DUPOND

Excusés: C.DUBERNET - D.DUTOUR - S.GUERINEAU - D.PILLETTE - B.POIRIER -

R.SIMOES – A.VIVIER

49.49.49.49

Les points abordés :

Proposer des axes de travail à l'association.

> Comment continuer à travailler dans notre commission ?

L'objectif de cette réunion consiste à apporter des conclusions de nos premières réflexions à l'association.

Les prochains projets de service et nos pratiques professionnelles à venir devront intégrer ou continuer à intégrer la notion de préservation de l'environnement.

Pour aider à cela, des choix doivent être faits dans le champ très large de ce sujet pour mettre en avant des points d'action prioritaires sur lesquels l'association serait d'accord pour que l'on se fédère.

Pour aider à cela, nous avons décliné certains points qui semblent importants au groupe :

- 1. Rentrer les RSO dans le cadre de la démarche qualité de l'association en créant une commission environnement associative.
- Créer une <u>commission environnement spécifique</u> dans chaque établissement en y intégrant les usagers. Un membre de chaque commission d'établissement participe à la commission associative. La commission environnement associative se nourrit de la réflexion des commissions environnement spécifiques des établissements et inversement.
- 3. <u>Mettre la priorité sur l'environnemental</u> et le sociétal en sachant que la QVT est traitée dans d'autres instances.

Dans le secteur de l'environnemental que le groupe juge prioritaire, il y a beaucoup de choses très diverses à prioriser. Il y a des points qui sont transversaux et d'autres moins.

- a. Rajouter un point sur les RSO dans la charte associative.
- b. Décliner une sorte de <u>guide opérationnel</u> (Commission environnement associative)

- c. Se doter d'un stagiaire en formation « environnement » pour nous accompagner dans la construction d'une méthodologie et du guide opérationnel.
- d. <u>Former des salariés</u> qui deviendront des experts, des référents ou des personnes ressource sur les divers sujets primordiaux (déchets alimentaires, produits d'entretien, choix des moyens de locomotion...).

<u>Débat</u> :

Il y a un retour d'expérience à faire sur les nouveaux locaux pour éviter de faire des erreurs déjà commises. Les normes sont, aujourd'hui resserrées mais certains choix ne sont pas satisfaisants (par exemple, le chauffage pour des locaux d'hébergement n'est pas le même que pour des bureaux).

Volonté de se rapprocher d'architectes qui seraient spécialisés sur le médico-social pour éviter des mauvais choix.

Pour le choix des fournisseurs, 2 pistes à suivre :

Prendre des fournisseurs locaux Choisir des fournisseurs verts

Pour les produits d'entretien, choisir des fournisseurs qui forment les utilisateurs à la bonne utilisation des produits. Que les prix et les conditions d'achat soient préétablis de façon à ce que les établissements n'aient plus qu'à faire le choix sur les produits.

Pour l'entretien des véhicules, pouvoir choisir des garagistes locaux.